



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Participation financière de la Ville - Aide aux projets éducatifs et culturels

DE20151214_53	Conseil municipal du 14 décembre 2015
Rapporteuse : Stéphanie GARCIA	Télétransmise à la Préfecture le 16 DEC. 2015 Affichée le 16 décembre 2015

L'an deux mille quinze le quatorze décembre à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 23 novembre 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, Mme GARCIA, M. YOU, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. CAZENAVE à M. BONNEFONT
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- Mme DUBOIS à M. GATELLIER
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- Mme BOURGOGNE à Mme DE MAILLARD
- M. LAVAUD à Mme PEREZ
- Mme COUTANT à Mme RICCI

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LAGRANGE

Participation financière de la Ville - Aide aux projets éducatifs et culturels

Petite enfance et éducation
id : 1153

Conseil municipal
14 décembre 2015

53

Rapporteure : Stéphanie GARCIA

La Ville d'Angoulême participe financièrement à la mise en œuvre de projets éducatifs et culturels qui s'inscrivent dans le cadre de projets émanant d'un établissement public du 1er degré d'Angoulême. A ce titre, il vous est proposé d'accompagner financièrement les projets des écoles élémentaire Albert Uderzo, Condorcet et Marie Curie ci-après décrits :

1 / Aide aux projets éducatifs et culturels de l'école élémentaire Albert Uderzo :

L'équipe enseignante de l'école Albert Uderzo, située en REP+, souhaite conduire un projet interdisciplinaire et transversal avec pour objectifs de former les enfants à devenir de futurs citoyens européens et du monde : « se connaître soi-même pour s'ouvrir aux autres » sur le thème, ***Voyage autour du Monde***. Ce projet concerne les 4 classes de l'école et, est développé en partenariat avec le réseau école-collège, l'école d'art dans le cadre du projet de classes à horaires aménagés arts plastiques, les parents, et le centre social.

Le budget global du projet représente une somme de 1 450 € pour les trois années scolaires. Il est proposé de prendre en charge cette demande en accordant une subvention à hauteur de **750 €** pour la sortie au zoo de Reynou, le différentiel du coût de cette opération étant porté par la Ville par l'achat de matériel pour les arts plastiques et de romans et d'albums à hauteur de 600 €.

2 / Aide aux projets éducatifs et culturels de l'école élémentaire Condorcet

Les deux projets portés par l'école concernent les thèmes de la découverte des arts de la culture et l'école du cinéma, décrits comme suit :

- un spectacle au théâtre d'Angoulême pour la totalité des classes, 95 élèves de l'école, incluant la classe d'accueil pour les élèves allophones UPE2A ;
- participation à l'action « École et cinéma » avec la participation à trois séances dans l'année à la salle Nemo pour trois classes (55 élèves).

Le budget global du projet représente une somme de 805 €. La demande de participation pour la Ville s'élève à 400 €. Il est proposé de participer à hauteur de **300 €** au regard de l'accompagnement déjà réalisé par la collectivité au cours de ces dernières années.

3 / Aide aux projets éducatifs et culturels de l'école élémentaire Marie Curie :

L'équipe enseignante de l'école Marie Curie, située en REP+, souhaite développer un projet pour l'ensemble des élèves autour du cirque et qui se décline notamment dans sa mise en œuvre par 10 séances par classe avec 2 intervenants de l'association « Planche de cirque ». Le projet se conclura par une représentation donnée par les 5 classes de l'école.

Le budget global du projet représente une somme de 3 300 €. Il est proposé de participer à hauteur de **550 €**, une participation complémentaire à cette opération étant portée par la Ville par l'achat de matériel à hauteur de 800 €.

La dépense globale correspondant au montant des subventions accordées est de **1 600 €**.

Il vous est proposé d'approuver le montant proposé et d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de la rapporteure.

Fait et délibéré au Conseil Municipal ledit jour
14 décembre 2015
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint



